

## La place des seniors dans le bénévolat associatif.

### L'engagement des seniors par rapport à l'ensemble de la population

L'étude France Bénévolat, menée, début 2016, par l'IFOP avec l'appui de Recherches et Solidarité et du Crédit Mutuel, permet d'estimer qu'il y a environ **13,2 millions de bénévoles dans les structures associatives**, soit 25 % de la population de plus de 15 ans (39% si on intègre toutes les formes de bénévolat) <sup>(1)</sup>.

Cette étude avait déjà été menée en 2010 et 2013, avec la même méthode et les mêmes questions ; nous disposons donc maintenant d'un début de série, fiable, sur 6 ans.

**Les principaux résultats concernant les « seniors » sont les suivants :**

Tranches d'âges	Estimation globale du bénévolat associatif en 2010	Estimation globale du bénévolat associatif en 2016	Evolution 2010/2016
Ensemble de la population (de 15 ans et plus)	11 300 000	13 197 000	+ 16,8%
15/35 ans	2 500 000	3 341 000	+ 33,6%
35/64 ans	5 000 000	6 064 000	+ 21,3%
Plus de 65 ans	3 800 000	3 792 000	- 0,2%

Source : Etudes France Bénévolat-IFOP- Recherches & Solidarité- Crédit Mutuel

### Taux d'engagement associatif

	2010	2013	2016
15/35 ans	16%	20%	21,3%
36/64 ans	21%	22%	23,3%
65 ans et +	38%	36%	34,6%
Total français de 15 ans et +	23%	24.5%	25%

<sup>1</sup> Source : Etude France Bénévolat-IFOP-Crédit Mutuel de 2016 à consulter sur [www.francebenevolat.org/documents](http://www.francebenevolat.org/documents)

La proportion des Français de moins de 35 ans bénévoles en associations progresse très régulièrement au cours des trois enquêtes. **De même que celle des plus de 65 ans se tasse régulièrement, et confirme la fausse idée reçue qu'il n'y aurait que des retraités parmi les bénévoles, même si « l'effet retraite » entraîne une progression du taux d'engagement de l'ordre de 10 points, à partir de 65 ans et même si une part importante des dirigeants associatifs sont des retraités.**

Dès 2015, France Bénévolat s'était inquiété du tassement relatif constaté en 2013. Avec les résultats de 2016, il ne s'agit plus de tassement,... **mais de régression.** Nous donnions quatre explications possibles <sup>2</sup> :

- les effets mécaniques de la loi des rendements décroissants, plus difficile de progresser quand le pourcentage est élevé ;
- Les conséquences du durcissement des conditions de départ en retraite ...et d'une entrée dans le marché du travail plus difficile (Les nouveaux retraités ne sont plus les enfants des « 30 glorieuses » qui avaient à « rendre » à la Société » ...) ;
- « Une certaine concurrence » entre la solidarité externe et la solidarité familiale (les nouveaux retraités sont une génération charnière et sont extrêmement solidaires de leurs ascendants, de leurs enfants et de leurs petits enfants) ... ou la nécessité de continuer à travailler pour compenser des retraites, faibles ou jugées comme telles ;
- Une parole collective extrêmement faible, **voire inexistante**, sur la place des seniors dans la Société<sup>3</sup>.

Face à une diminution en valeur absolue et en taux d'engagement, la première raison doit être abandonnée. **Il ne reste donc plus que les trois dernières qui devraient interpeller fortement toutes les Institutions qui s'intéressent, ou devraient s'intéresser, à la place des seniors dans la Société : Etat, Collectivités Territoriales, Caisses de Retraites (Régimes de base et Régimes complémentaires), entreprises dans le cadre des politiques de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)...**

Parallèlement, une récente étude faite pour le compte de la Commission Européenne<sup>4</sup>, indique que de plus en plus de seniors souhaitent continuer à travailler pour des raisons autres que pécuniaires. Pour beaucoup, le travail au-delà de 65 ans ajoute à la qualité de la vie. Ils voient dans le travail « *une façon de maintenir des contacts sociaux, de continuer à rester dans la course, de rester actif et en bonne santé et de contribuer à la Société* »...ce qu'ils pourraient trouver dans le bénévolat !

## L'engagement bénévole des seniors : rappel des enjeux

Le bénévolat des seniors a une double finalité : il s'agit du bénévolat **par et pour** les seniors. En effet, les seniors sont une véritable ressource du développement associatif, en particulier sur le champ du bénévolat de compétences. Pour les seniors, le bénévolat est un excellent

---

<sup>2</sup> Voir « *L'engagement bénévole des seniors : une implication réfléchie* » 2015 : [www.francebenevolat.org/documents](http://www.francebenevolat.org/documents)

<sup>3</sup> Voir l'excellent ouvrage « *Les retraités, oubliés ou inutiles ?* » Pierre-Etienne Girardot, Yann Song Presse des Mines 2015

<sup>4</sup> Eurofound. H. Dubois 2016

moyen de maintien et de développement du lien social (**facteur dominant du maintien de la bonne santé**).

### 1) Un besoin d'utilité sociale

Dans toutes les enquêtes menées auprès de retraités, la grande majorité des interviewés exprime le besoin d'avoir des activités socialement reconnues, de « *servir à quelque chose* ». C'est même souvent le choix et la mise en œuvre de ces nouvelles activités, au sein d'un nouvel équilibre de vie, qui marquent la fin du « deuil social » du travail rémunéré.

Ce réinvestissement est d'autant plus facile que la personne s'est constituée dans son parcours de vie un capital de lien social, en dehors même des relations professionnelles. Faute de l'avoir fait suffisamment avant le départ, c'est tout un retissage qui est à refaire.

L'implication des retraités dans des activités socialement utiles a donc un double effet positif:

- pour eux, par le maintien ou le retissage de liens sociaux, cela contribue à développer ce que les institutions de retraite appellent désormais « **la prévention sociale globale** » ;
- pour la collectivité, par les effets de la solidarité, et tout particulièrement de la solidarité intergénérationnelle, au travers du bénévolat associatif.

Quand les bénévoles témoignent, on retrouve très souvent l'idée que « *donner du temps aux autres, c'est recevoir en retour* ». Les bénévoles redécouvrent, souvent sans le savoir, le concept « du don et du contre don » très ancré dans toutes les civilisations traditionnelles et très bien mis en exergue par l'anthropologue Marcel Mauss. On voit bien ainsi qu'il n'y a aucune raison d'opposer « le don pour les autres » et le « don pour soi ».

Sur un registre plus collectif, il est clair que **la reconnaissance de la place des retraités dans la Société passe par la reconnaissance de leur utilité sociale.**

### 2) Le bénévolat, un moyen pour « bien vieillir », donc un enjeu économique pour limiter le coût de la protection sociale

Si le bénévolat est une activité utile à la Société, l'expérience de France Bénévolat montre qu'il l'est aussi pour le bénévole lui-même. Faire du bénévolat permet à un retraité de se sentir utile mais aussi de sortir de chez lui, de rencontrer de nouvelles personnes, de s'épanouir dans de nouveaux projets... et plus globalement de rester en bonne santé. Sur ce sujet nous pouvons citer un passage d'une note du Centre d'Analyse Stratégique :

*« Sur le plan individuel, l'existence d'un lien direct entre la pratique d'une activité bénévole et l'amélioration du bien-être physique et psychologique a été mis en évidence par plusieurs recherches menées aux États-Unis, au Canada ou aux Pays-Bas – même si le lien de causalité peut parfois être difficile à établir. Chez les seniors en particulier, les bénévoles auraient un taux de mortalité et de dépression plus faible et de meilleures capacités fonctionnelles. Une étude française réalisée par des sociologues et des professionnels de santé au sein du Centre d'étude et de recherche sur la philanthropie (Cerphi) tend à démontrer que la vitalité, le capital social, l'estime de soi et la satisfaction de rendre service dans un cadre associatif fondé sur l'autonomie des bénévoles sont des facteurs directs d'amélioration de la santé ».*

Des travaux plus récents tendent à montrer un retard important de l'âge de déclenchement de la maladie d'Alzheimer (de l'ordre de 5 ans) en fonction du niveau de formation et de l'activité intellectuelle.

## **Sensibiliser à l'engagement bénévole les futurs ou nouveaux retraités : des cibles spécifiques**

Les motivations des seniors retraités vis-à-vis du bénévolat sont d'avoir une « nouvelle vie » qui ait du sens pour se sentir utile envers les autres et avoir encore un rôle à jouer dans la Société. Les seniors peuvent aussi avoir des réserves à l'égard du bénévolat : crainte des contraintes, embarras face à l'immensité des choix proposés (quelle mission ? quelle association ?).

Nous notons que la période de transition travail / retraite est un moment clé où les personnes sont en quête d'identité (remise en question), de la reconnaissance de soi par soi, par les autres, par la famille. Le bénévolat est un moyen de répondre à ces questions.

Les fins de carrières sont souvent mal vécues et peuvent être particulièrement difficiles. Il est très ardu de faire venir ces retraités au bénévolat ; avant de les mobiliser sur l'avenir, il leur faut d'abord les aider à se reconstruire.

L'engagement bénévole relève d'un apprentissage souvent précoce où l'influence familiale, le système de valeurs personnel, les engagements de jeunesse, l'implication syndicale, le réseau relationnel... jouent des rôles déterminants.

Ainsi pour France Bénévolat, le développement du bénévolat chez les retraités implique une promotion permanente de ce type d'engagement et des messages spécifiques. Il demande de plus des dispositifs d'accueil spécifiques et un accompagnement individualisé (**actuellement très insuffisants**) pour gérer cette transition entre la vie professionnelle et cette nouvelle étape de vie, que l'on qualifie improprement de « retraite ».

Les travaux, et surtout les observations de terrain, de France Bénévolat sur l'engagement bénévole des seniors identifient **six grands groupes de populations distinctes, caractérisées par des postures différentes à l'égard du bénévolat :**

### **1) Les « initiés », ceux qui ont toujours plus ou moins eu l'habitude de l'engagement, même à titre occasionnel, pendant leur jeunesse et leur vie active**

Ces personnes, a priori, n'ont pas de problème pour devenir bénévole. Au moment de la retraite :

- soit elles s'engagent davantage dans ce qu'elles font déjà, en prenant plus de responsabilités,
- soit, si elles souhaitent changer, elles sont rapidement au clair sur leur « Projet de Vie », après les quelques mois nécessaires pour gérer la « transition » et trouvent facilement les moyens de « penser aux autres, à côté du légitime penser à soi ».

C'est très probablement la part dominante des « 34% » de notre enquête avec l'IFOP.

## **2) Les « indécis », les nouveaux retraités disposant d'un « bon capital social individuel », mais pas complètement au clair sur « leur Projet de Vie »**

Ce sont généralement des personnes qui ont eu une vie professionnelle globalement riche et satisfaisante... ,mais parfois un peu trop, ce qui ne les a pas incitées à avoir beaucoup d'autres pôles d'intérêt, ni un réseau social hors travail très développé.

Elles peuvent vivre la retraite avec un sentiment d'inutilité sociale, mais sans toujours avoir envie de s'engager.

Cette population refuse de s'engager dans le bénévolat, soit par méconnaissance de la vie associative, soit par crainte d'être « sur occupée », soit encore suite aux effets du cercle vicieux du repli sur soi du passage à la retraite. **C'est pour cette population qu'un accompagnement amont, en priorité psychologique, individuel ou collectif, s'impose.** Avant de parler du bénévolat, il faut d'abord une aide à la définition d'un « Projet de Vie », dans le quel **-éventuellement-** peut se situer un volet d'engagement social, au sens large du terme. Ensuite, un conseil individualisé, proposé par France Bénévolat pour trouver la forme, le lieu et le temps d'engagement, a toute sa place.

**C'est sur cette population (ordre de grandeur : 1 à 2 000 000 de personnes) que devrait se focaliser en priorité les actions de promotion de l'engagement bénévole associatif, et tout particulièrement les actions recommandées par France Bénévolat et ses partenaires.**

## **3) Les « terrorisés », ceux qui vont s'engouffrer dans la vie associative pour compenser la peur du vide**

S'engouffrer dans le bénévolat peut être alors un moyen de ne pas se poser de questions existentielles et de se donner l'impression que finalement rien n'est changé. On assiste alors à de vrais échecs, dont les dégâts peuvent être considérables, tant pour les associations qui les ont accueillis que pour eux-mêmes. Pour ceux-là, il n'y a pas de solution miracle, **sinon une formation / information sur la réalité et la spécificité de la vie associative et sur les comportements indispensables que l'on se doit d'avoir dans la vie associative, ainsi qu'un tutorat rapproché.**

## **4) Les « préoccupés », c'est à dire les nouveaux retraités préoccupés par d'autres obligations**

Ce sont les nouveaux retraités pour lesquels une activité bénévole sera « en situation de concurrence » avec d'autres activités.

C'est le cas par exemple, des personnes très investies dans des activités de solidarité familiale en s'occupant des ascendants, des descendants ou du conjoint malade. On ne peut pas non plus fermer les yeux sur le fait qu'un nombre croissant de retraités essaient d'avoir des activités rémunérées pour compléter une pension trop faible.

A leur égard, il convient, par des actions collectives (voir plus loin) de leur présenter la diversité associative et la diversité des formes d'engagement bénévole, notamment les missions ponctuelles, et de leur démontrer que le bénévolat est parfaitement compatible avec leurs autres activités (« le bénévolat cool »).

## **5) Les « fragilisés », les nouveaux retraités qui ont d'abord besoin de penser à eux avant de penser à s'ouvrir aux autres**

Ce sont des personnes repliées sur elles-mêmes ou en risque de l'être. Les raisons peuvent en être multiples, parfois cumulatives :

- les anciens salariés dévalorisés, exclus... au cours de leur dernière partie de carrière,
- la peur même de la transition (en particulier pour les « drogués du boulot »),
- les personnes prédisposées à des dépressions plus ou moins graves,
- les personnes ayant vécu des accidents de la vie plus ou moins graves : carrières aléatoires, drames familiaux, familles monoparentales, veuvage,...

Ce sont également les personnes de la 2<sup>o</sup> catégorie (« les indécis ») ... qui ont tourné en rond trop longtemps.

Pour ces personnes, sauf exception, c'est l'invitation à se créer du lien social qui est essentielle. Il faut prioritairement leur proposer des activités « sympas », correspondant à leurs goûts (Centres Sociaux, associations culturelles, sport adapté ...). Elles doivent d'abord se faire plaisir et avoir envie de faire ensemble.

Le terme « bénévolat » est souvent inadapté et risque de les faire fuir. Ne pas l'utiliser s'il apparaît comme contreproductif.

Peut-être donneront-elles un « coup de main » pour « rendre service » à l'association dans laquelle elles exerceront cette activité. Elles feront du bénévolat sans le savoir, le plus souvent sans même vouloir se qualifier de « bénévoles ». Elles donneront du temps et partageront des moments avec les autres sans avoir le sentiment « d'être engagées ».

C'est l'une des cibles-pas la seule- du programme « Solidâges 21 »<sup>®</sup> de France Bénévolat (voir [www.solidages21.org](http://www.solidages21.org)) et du programme « Monalisa ».

## **6) Pour mémoire, ceux qui refusent de faire du bénévolat**

C'est bien sûr leur droit et en aucun cas nous n'avons à nous positionner avec des attitudes prosélytes.

**Si collectivement, nous souhaitons développer une vraie politique de promotion de l'engagement bénévole des retraités, nous devrions nous focaliser prioritairement sur les catégories 2, 3 et 4 ci-dessus (« les indécis », « les terrorisés » et « les préoccupés »).**

## **La nécessité d'un plan d'action collectif, fort et durable**

La situation actuelle n'est donc ni satisfaisante, ni acceptable.

Même si des actions sont déjà menées sur les registres du maintien du lien social pour et par les retraités, sur l'accompagnement de la transition travail/retraite, sur la prévention sociale,...il convient, de notre point de vue, de « changer de braquet » et de créer un cadre de cohérence.

France Bénévolat recommande les actions suivantes pour les autres et pour elle-même :

### 1) La nécessité d'une parole publique forte

Le travail de Pierre-Etienne Girardot et de Yann Song, cité plus haut, montre que les Pouvoirs Publics se sont préoccupés des volets prioritairement financiers des retraités :

- d'abord par le sauvetage, au moins provisoire, des régimes de retraite...ce qui n'est pas rien ;
- par le développement de l'APA, qui a largement contribué au maintien à domicile des plus âgés en situation financière précaire ;
- puis sur le grand âge, l'isolement, la dépendance (une part importante de « la loi sur le vieillissement » de 2015).

En d'autres termes, comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, les seniors sont d'abord des coûts, des allocataires, des résidents, des bénéficiaires...**jamais des acteurs dont la Société a besoin.**

Il a toujours manqué un discours positif, fort, s'adressant aux (environ) 14 millions de retraités en bonne santé. Les recommandations du rapport Boutrand (CESE-2009) sont restées lettre morte ; les recommandations du « Collectif Inter Associatif de lutte contre l'isolement » au moment du débat sur la loi de 2015 n'ont pas été entendues.

Nous recommandons donc une campagne publique,  **systématiquement renouvelée**, sur le registre « Retraités, vous êtes utiles et la Société a besoin de vous ! »).

C'est le sens du Livre Blanc, produit par une dizaine de structures, dont France Bénévolat, sous l'égide de ECTI et présenté en Novembre 2016 («  **Les seniors, une opportunité pour la France : 20 propositions pour la saisir !** »)

### 2) Une parole relayée par les collectivités territoriales

Pour mémoire, l'engagement bénévole associatif est d'abord une affaire de proximité. Une campagne nationale devrait être relayée par des campagnes plus ciblées des collectivités territoriales- aux trois niveaux : régional, départemental et local- valorisant les associations et les bénévoles engagés localement et les invitant à les rejoindre (Des initiatives dans ce sens existent déjà).

### 3) La nécessaire implication des entreprises

Sauf heureuses exceptions, un véritable accompagnement à la transition travail/retraite ne constitue pas une préoccupation majeure des entreprises. Les classiques « stages de préparation à la retraite », quand ils existent, sont, de notre point de vue, largement inadaptés.

Tout se passe comme si ce n'était pas le problème des entreprises ou comme si un message sur le « après travail » était une incitation au départ ou un risque de démotivation sur « le pendant le travail ».

Un discours positif sur « je me préoccupe de vous après » devrait aller à l'inverse des deux craintes ci-dessus, au moment où « le bonheur au travail » devient un champ nouveau de la GRH...avec le risque d'un effet de mode.

France Bénévolat dispose d'une offre adaptée et surtout à géométrie variable.

#### **4) Un relais par des démarches européennes**

D'après EUROFOUND, l'agence de l'Union européenne qui fournit des informations dans le domaine des politiques sociales liées au travail, les motivations non financières s'accroissent avec l'âge des seniors. Ainsi 45% des 65-69 ans travaillent-ils en Europe essentiellement pour des raisons autres que pécuniaires avec de grandes variables allant de 10% en Grèce et en Roumanie à plus de 70% en Suède et au Danemark.

Il est plus que probable qu'il y ait pour la plupart des gens de cet âge un mélange de raisons et un partage entre la continuation de moins en moins grande d'un travail rémunéré avec un travail bénévole. Dans le futur, il conviendra sans doute de miser davantage sur une complémentarité bénéfique de plus en plus grande entre un travail de salarié et une activité bénévole. L'exemple d'Orange, avec son dispositif « Temps Partiel Senior », trace sans doute une nouvelle voie à explorer et à élargir au niveau européen.

#### **5) Pour les bénévoles potentiels qui ont envie de passer à l'acte, des dispositifs éprouvés de France Bénévolat**

Pour mémoire, France Bénévolat dispose de deux outils éprouvés pour les personnes qui ont envie de faire du bénévolat, sans trop savoir à qui s'adresser :

- Nos 250 permanences sur le territoire, dédiées à l'accueil des candidats au bénévolat, qui se voient proposer un conseil personnalisé (gratuit) par des bénévoles formés. Nous recevons ainsi 21 000 personnes par an, dont 25 à 30% de retraités ou de futurs retraités. Nous estimons que sur cette seule population, il faudrait multiplier ces chiffres par 5 à 10 ;
- Le site [www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org), qui dispose en permanence d'un stock d'environ 12 000 missions bénévoles, décrites et mises en ligne par nos associations adhérentes (les bénévoles potentiellement intéressés pouvant, soit s'adresser aux associations directement concernées, soit venir nous rencontrer dans nos permanences pour en savoir plus). Consulté par plus de 500 000 visiteurs uniques par an, il pourra satisfaire encore plus d'utilisateurs, avec sa **nouvelle ergonomie, disponible depuis Juin 2016.**

Nos services sont relayés actuellement par plusieurs institutions (CNAV, AG2R La Mondiale, Humanis,...). A partir du nouveau site, une possibilité d'installer des Web Services permettra des liens plus directs avec les sites Internet ou Intranet de nos partenaires.

#### **6) Pour les trois populations prioritaires citées ci-dessus (« les indécis », « les terrorisés » et « les préoccupés »), partir des dispositifs expérimentaux validés**

France Bénévolat a mis au point des « Ateliers de sensibilisation à l'engagement bénévole » pour les futurs ou nouveaux retraités. Ils ont en particulier été mis en place au sein d'un dispositif plus large, intitulé « stages Tremplin » et développé par le PRIF Ile de France, à partir de 2014 et évalué en 2015. Plus de 50 « Ateliers », d'une demi-journée, ont ainsi été animés par des bénévoles de France Bénévolat, formés et agréés.

Les mêmes « Ateliers » sont déployés depuis 2015 au sein de la CARSAT Rhône-Alpes et de la CARSAT Bretagne. Ils sont également menés au sein de quelques entreprises.

Si les évaluations qualitatives sont très satisfaisantes, le nombre de personnes touchées (quelques centaines par an) ne sont évidemment pas à la hauteur des enjeux. France Bénévolat peut changer de braquet si les organisations concernées le demandent (en priorité entreprises, Régimes de Retraite de base, Régimes complémentaires). Des partenariats mis en place avec AGIR abcd, ECTI et l'Association des Bénévoles SNCF permettront en tout état de cause de répondre à une demande forte.

Dominique Thierry, Président d'honneur de France Bénévolat